

MODALITÉS COMPLETES DE L'OFFRE

POINT S BRIDGESTONE – TVA remboursée en 48h SUR LES PNEUS BRIDGESTONE

1. Présentation de l'offre :

L'offre « **POINT S BRIDGESTONE– TVA remboursée en 48H sur les pneus BRIDGESTONE** » (ci-après l'Offre) est organisée par la société Point S France, située 9 rue Curie 69006 LYON (ci-après l'Organisateur), **du 9/05/2023 au 3/06/2023** dans les points de vente Point S participant à l'Offre dont la liste est disponible sur www.points.fr ou sur simple demande à l'adresse du siège de Point S France. Votre remboursement se fera sous la forme d'un virement bancaire, uniquement, sous 48h après acceptation du dossier.

Le montant du virement correspondra à la TVA de 20% sur vos pneus BRIDGESTONE achetés, hors prestations de montage, valve et équilibrage.

2. Conditions d'éligibilité à l'offre :

Cette Offre est réservée aux personnes physiques majeures et personnes morales résidant ou exerçant en France métropolitaine, en Corse, hors DOM-TOM (ci-après le Client).

La présente offre est limitée à quatre (4) pneus maximum par carte grise pour les particuliers (personnes physiques majeures) et à quatre (4) pneus maximum par carte grise dans la limite de deux cartes grises pour les sociétés (personnes morales).

3. Comment participer :

Pour participer à l'Offre et obtenir votre remboursement :

- 1- Achetez et faites monter **simultanément** 2 (deux) ou 4 (quatre) pneumatiques de marque **BRIDGESTONE** toutes gammes, de tailles de jantes supérieures ou égale à 14 pouces, **entre le 9/05/2023 et le 3/06/2023**. Les pneumatiques, le montage, valve et équilibrage devront apparaître sur la même facture.
- 2- Rendez-vous obligatoirement, dans les **5 jours maximum après votre achat** (date de la facture faisant foi) sur le site : www.offres-points-2023.fr muni :
 - a. **D'un scan de votre facture originale** mentionnant la date d'achat, le nom et prénom (ou raison sociale le cas échéant), le nombre de pneumatiques achetés (2 ou 4), leur dimension, le montage et l'équilibrage et la raison sociale du point de vente Point S (en entourant ces éléments et en vous assurant qu'ils soient bien lisibles). Attention les bons de commande et devis ne seront pas acceptés.
 - b. **D'un scan de votre carte grise** au même nom, prénom (ou raison sociale le cas échéant) et numéro d'immatriculation que ceux figurant sur votre facture.
 - c. **De votre RIB** où apparaissent vos codes IBAN et BIC.
- 3- Procédez à votre inscription en ligne en fournissant vos coordonnées complètes (Civilité, nom, prénom, email, adresse postale) et en téléchargeant le scan ou la photo de votre facture originale et de votre carte grise.

4. Obtention de votre remboursement :

Après le délai de traitement de votre demande, et si celle-ci est conforme, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire sous 48h. Toute autre forme de remboursement est exclue.

5. Tirage au sort :

En participant à cette offre, et si votre demande est conforme, vous serez automatiquement inscrit au tirage au sort mettant en jeu une : **SUZUKI SWIFT Avantage 5 portes, 1.2 Dualjet Hybrid HYBRIDE SHVS, 2 roues motrices, boîte de vitesses manuelle (prix public : 15 950€) + carte grise au nom du gagnant**. Le règlement complet du jeu sera accessible sur www.offres-points-2023.fr pendant toute la durée de l'opération.

6. Mentions complémentaires importantes :

Offre non cumulable avec une autre promotion en cours.
RCS LYON 315 127 944 00090.

Toutes demandes incomplètes ou effectuées hors délai, feront l'objet d'un email indiquant les raisons du non-remboursement. L'Organisateur refusera toute demande de réclamation par courrier ou, s'il apparaissait des fraudes, falsifications de la facture d'achat et pose des pneumatiques ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation. Le cas échéant, l'Organisateur, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture et la carte grise du véhicule sur laquelle ont été montés les pneumatiques. Si la fraude est avérée, l'Organisateur sera en droit de refuser la demande de remboursement du Client.

Enfin, il est précisé que l'Organisateur ne saurait être tenu responsable du mauvais fonctionnement du réseau internet, ou de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux internautes, à leurs équipements informatiques, téléphoniques et aux données qui y sont stockées, dans le cadre de leur participation à l'Offre.

Chaque Client, qui participe à l'Offre est réputé avoir pris connaissance et avoir accepté les modalités complètes de l'Offre consultable sur le site www.points.fr ou auprès de Point S France 9 rue Curie 69006 LYON.

Les frais de participation ne seront pas remboursés par l'Organisateur.

Pour toutes questions, contestations et complément d'information sur cette opération, vous pouvez contacter le service client : service.consommateur@take-off.fr avant le **30/08/2023** en précisant **le numéro de l'offre (3520 – OPE 3 POINT S BRIDGESTONE)** dans l'objet de votre mail, l'opération sera définitivement clôturée après cette date.

7. Données personnelles :

Point S France s'engage à se conformer aux dispositions suivantes : (ci-après les « Dispositions relatives aux Données Personnelles »)

- la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,
- le règlement général sur la protection des données 2016/679 du 27 avril 2016.

En qualité de responsable des traitements, Point S France dont le siège social est 9 rue Curie à Lyon (69006), s'engage à effectuer les opérations de traitement des données à caractère personnel vous concernant conformément aux Dispositions relatives aux Données Personnelles.

Les données collectées dans le cadre de l'opération concernent les données visées au point numéro 3 des présentes.

La validation de la participation à l'opération est subordonnée à la fourniture desdites informations, étant précisé que la participation à cette opération n'est aucunement conditionnée à la réception de prospection directe de la part du responsable de traitement.

Les données personnelles sont collectées pour les finalités suivantes : l'organisation de l'opération ainsi que l'envoi d'informations et d'offres sur les services fournis par le réseau POINT S dans le cadre de campagnes marketing-communication ultérieures.

Le traitement de vos données personnelles est fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point a du règlement général sur la protection des données, soit le consentement.

La durée de conservation de vos données à caractère personnel est limitée à une durée maximum de 36 mois à compter de leur collecte. Les données bancaires seront supprimées dès la fin de l'opération.

Les données personnelles collectées sont destinées uniquement à la société Point S France ainsi qu'à tout éventuel sous-traitant agissant sur lesdites données. Vos données feront l'objet d'un transfert hors de l'Union Européenne dans le respect des Dispositions relatives aux Données Personnelles.

Point S prendra toutes précautions utiles aux fins de préserver la sécurité et la confidentialité de vos données et, notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès.

En application des Dispositions relatives aux Données Personnelles, vous pouvez à tout moment accéder à vos données, demander leur modification, leur portabilité ou leur suppression. Ainsi, vous pouvez demander à tout moment à ce que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées vos données. Vous pouvez exercer vos droits en écrivant au Service Communication Point S France à l'adresse suivante : Point S France -9 rue Curie -69006 LYON. En l'occurrence, Point S France garantit que ces demandes seront prises en compte dans les meilleurs délais. Il est par ailleurs rappelé que vous disposez d'un droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente en cas de non-respect par Point S France de ses obligations en la matière.

La collecte de vos données personnelles est obligatoire pour participer à l'opération. Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant avant la fin de l'opération seront réputées renoncer à leur participation.